

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le 29 juin, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIANT, Bénédicte VIVIANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

Absent : François ESCARAVAJAL

Secrétaire de séance : Ginette VIVIANT

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 25 mai 2009

Ginette VIVIANT donne lecture du compte-rendu du CM du 25 mai 2009 qui est approuvé à l'unanimité par les présents.

2- Délibérations

1- Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer tous les actes d'urbanisme transmis à la DDE après instruction :

Sur demande de la DDE, une délibération autorisant le maire à signer tous les actes pris au nom de la commune est proposée aux élus présents. Cette délégation est votée à l'unanimité.

2- Création d'un poste d'agent technique en CAE :

Dès septembre 2009 une personne sera recrutée pour remplacer M. DYE qui prend sa retraite en décembre 2009 (si aucune loi pour la prolongation du temps de travail n'est votée par l'Etat). Il est indispensable que la personne recrutée soit formée sur le poste dès septembre. Cette création de poste est votée à l'unanimité.

3- Modification de l'article 11 des statuts de la CCFU pour la délégation de gestion de la petite enfance :

Le texte de la délibération proposé par la CCFU n'étant pas suffisamment explicite tant dans les obligations de la commune que celles de la CCFU, une délibération plus complète est proposée. Après développement de son contenu, cette délibération est votée à l'unanimité.

4- Délégation de signature à Monsieur le Maire pour l'achat de terrains pour la commune :

La commune souhaite acquérir une parcelle contiguë au futur forage de Nyre ainsi que d'autres parcelles si nécessaire. La délégation de signature est votée à l'unanimité.

3- Arrêtés

Monsieur le maire fait lecture de 2 arrêtés concernant des travaux :

- travaux de mise en conformité pour des raisons de sécurité, d'une partie de la cour de l'école primaire (travaux en cours)
- travaux de réfection de la route de Sillingy dès le début juillet.

4- Commission voirie/bâtiments (compte-rendu)

Planning des travaux :

- Route de Sillingy du 6 au 26 juillet. Un arrêté a été pris pour régler la circulation des véhicules durant toute la période des travaux.

- Voirie communale (effectué du 22 au 26 juin)

- La remise en état du grillage et des murettes de la cour de l'école a été effectuée par l'entreprise COSTA

Chemin de l'écluse :

Le passage à gué a été nettoyé. Il reste à prévoir le renforcement des bordures et le scellement des pierres (consultation d'une entreprise et devis à prévoir)

Chemin des Epieutaires :

- Une consultation avec un géomètre est prévue en mairie le 2 juillet

Marquage au sol de la voirie communale :

- remise en état du marquage existant après les travaux réalisés

- marquage du stop au sommet de la route de l'église

- à voir le marquage du carrefour route de Sillingy et de la Ville

Panneaux : à rajouter devant le plateau surélevé à Monthoux

Après l'exécution des travaux concernés, un état des lieux sera effectué par la commission pour d'éventuelles améliorations (si nécessaire, contacts avec entreprises pour des devis)

5- Parking salle des fêtes :

Le bureau d'études LONGERAY a été sollicité pour ce dossier. 3 projets ont été présentés au Conseil pour approbation. Après concertation, le projet n°3 d'un coût prévisionnel de 124000 euros TTC a été retenu. L'étude LONGERAY sera le référent dudit projet. Des bornes d'éclairage sont à prévoir pour ce parking.

Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les propriétaires limitrophes sera programmée afin de leur présenter le projet finalisé.

6- Lanterne des Morts :

Prévoir une signalétique sur un panneau éclairé (définition, classement). Concernant les monuments historiques, le Conseil Régional Rhône-Alpes propose aux communes de présenter un dossier qui pourrait faire l'objet d'une subvention. La commission communication réfléchira à un support papier (dépliant touristique).

7- Commission urbanisme (compte-rendu)

Christophe GUITTON nous informe de :

- l'arrêté favorable de la modification du PC Cordia/Cornachon (coloris des tuiles)
- DP avis favorable pour Messieurs Borges et Belz
- DP avis défavorable pour M. Poulier (abri)
- DP auvent mairie (en attente de documents)

2 DP. sont en cours d'instruction pour :

- panneaux photovoltaïques (M. Lupetti et M. Delorme).

8- Dossier sentiers pédestres :

Milène Bournay et Christophe Guitton nous informent qu'une dernière séance de repérage a été effectuée. Une réunion publique est à prévoir (septembre/octobre) pour présenter le dossier aux habitants, aux représentants élus des communes limitrophes et aux associations des chasseurs et des agriculteurs. L'objectif de cette présentation publique est de mobiliser un maximum d'habitants sur ce projet avant de le présenter à la CCFU.

9- Commission vie locale (compte-rendu)

Fête des parents - dimanche 14 juin :

Beaucoup de familles ont répondu à cette invitation. Les personnes présentes ont écouté avec attention le discours du maire rappelant l'importance de l'éducation donnée à leurs enfants ainsi que leur rôle de parents dans la société. Les parents et enfants ont pu admirer les travaux réalisés par les personnes participant aux ateliers du CAN. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie qui sera renouvelée l'année prochaine en espérant que les nouveaux habitants de Nonglard qui n'étaient pas présents, nous ferons l'amitié de se joindre à nous.

ADMR Petites Usses et Fier :

La nouvelle association, résultant de sa fusion avec l'ADMR Lovagny/Nonglard au 1^{er} janvier 2009, a tenu son assemblée générale ordinaire le jeudi 25 juin, réunion au cours de laquelle les 2 associations ont présenté leur rapport d'activités et leur résultat d'exercice pour l'année 2008. Désormais c'est la nouvelle association qui gère l'aide à domicile au sein des communes de la CCFU. Vous pouvez contacter les responsables au : 04 50 68 76 56 de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Conseil d'école – lundi 15 juin :

Cette réunion s'est déroulée en présence des enseignantes, des délégués des parents d'élèves, du personnel de la garderie et de la cantine ainsi que de certains élus. Mme la Directrice de l'école a fait part de la liste de toutes les activités mises en place durant l'année scolaire, auxquelles tous les élèves ont pu participer.

Concernant la rentrée scolaire 2009/2010, d'autres projets sont prévus dont <<une classe bleue>> qui consiste en une semaine hors de la commune avec au programme des heures quotidiennes de natation. Le problème de la clôture abimée (cour inférieure) a été évoqué. Les travaux de réparation sont programmés dans la semaine et font l'objet d'un arrêté du maire pour règlementer son occupation durant la réalisation des travaux nécessaires.

L'effectif de la prochaine rentrée scolaire est en baisse : 24 enfants pour les 2 classes. L'Inspecteur régional d'Académie a donné un avis favorable pour le maintien des 2 classes mais avec des recommandations nécessaires à la pérennité de l'école communale. La municipalité prendra les mesures nécessaires pour ce dossier très rapidement.

10- RAPPORT DDSV :

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la Direction Départementale des Services Vétérinaires suite à la visite d'un inspecteur à la cantine. Devant l'importance des problèmes soulevés et l'obligation de mise en conformité des locaux, un rendez-vous sera pris avec l'inspecteur ayant réalisé le rapport afin de discuter des différentes problématiques.

Une réunion sera programmée mercredi 1^{er} juillet en présence des personnes concernées, Mesdames MOREL, PARENT, JEANTET, VIVIAN (Les P'tits Loups), CHAPPAZ (APE), Monsieur le Maire et les élus de la commission Vie Locale.

11- DOSSIER ECOLE :

Mme JEANTET, directrice de l'école a rencontré Monsieur le Maire pour lui faire part de sa conversation avec l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, concernant l'avenir de l'école communale de Nonglard, en raison de la baisse sensible des effectifs scolaires.

Reconnaissant les efforts fournis par les élus pour attirer de nouvelles familles dans la commune, les 2 classes seront maintenues sous certaines conditions :

- retour des enfants de Nonglard normalement scolarisés à l'école de Lovagny en maternelle (moyenne section)
- aménagement des locaux pour ces plus jeunes
- continuité de la garderie périscolaire et de la cantine.

Monsieur le Maire prendra contact avec l'inspecteur pour connaître les démarches et travaux nécessaires à la réintégration d'une classe de maternelle.

Ce dossier sera également à l'ordre du jour de la réunion de mercredi 1^{er} juillet en mairie.

12- Infos CCFU :

- Le nombre de vice-présidents (9 au lieu de 7) a été voté à bulletin secret et approuvé à la majorité.
- Concernant le traitement des déchets verts, une réunion de travail sera proposée, début septembre, pour les habitants de Nonglard concernés (élus, commission nature, agriculteurs, etc.). Des propositions seront faites au niveau de la communauté de communes.

13- Divers :

- Un décret de l'Etat, publié en mai 2009, fait état que les sites internet devront être accessibles aux handicapés dans un délai de 3 ans.
- la CCFU a engagé une personne pour aider les communes à recenser et monter leur dossier d'accessibilité des lieux publics aux handicapés.
- concernant la demande de M. PONCET, pour la modification de réglementation d'une parcelle, le Conseil Municipal refuse la révision nécessaire en raison de son coût et des nouvelles règles strictes applicables en cas de révision du PLU.
- Les Jardins de la Haute-Savoie, projet porté par le CDRA, ont été inaugurés le samedi 27 juin. Les bénévoles de Nonglard ont réalisé un très beau décor représentant la commune (la lanterne des Morts). Les habitants de Nonglard sont cordialement invités à visiter ce site (à côté du lac de la Balme).
- Copropriété du Château : une lettre du syndic nous signale des dégradations et des troubles du voisinage à proximité des immeubles. Une réponse est prévue prochainement.
- Pôle Gérontologie : Un dossier repérage des personnes ayant besoin des services du pôle a été remis en mairie. Jean-François Bocquet prendra en charge le dossier.
- SILA : 2 interventions pour l'assainissement communal sont programmées en 2010 et 2014.

Fin de séance à 23h15

Affiché le 1^{er} juillet 2009

RAPPEL

**LA MAIRIE SERA FERMEE
DU 20 AU 31 JUILLET
ET
DU 24 AU 30 AOUT**